Choisissez votre formule de soutien :

LE MANDAT DE DOMICILIATION EUROPÉENNE

À envoyer à l'adresse suivante : Eqla - Boulevard de la Woluwe 34 bte 1 - 1200 Bruxelles

Identifiant Eqla : BE38ONA0406570550

En signant ce mandat, j'autorise Eqla à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte le 3 de chaque mois, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions d'Eqla. Je bénéficie d'un droit de remboursement auprès de ma banque dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville ..... Pays : .....

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Adresse mail : .....@.....

Mon compte bancaire (IBAN) : |_|_|_|_|-|_|_|_|_|-|_|_|_|_|-|_|_|_|_| (BIC) |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date : ___ /___ /_____ Signature :

Je soutiens les actions d'Eqla en versant tous les mois :

☐ 10 € ☐ 15 € ☐ 20 € ☐ ..... €

Dès l'enregistrement de votre mandat de domiciliation, vous recevez un courrier de confirmation. Vous restez libre de suspendre les versements à tout moment en contactant Maureen De Roo au 02/241 65 68 ou par mail : maureen.deroo@eqla.be

LE VIREMENT CLASSIQUE

À envoyer directement à votre banque

Signature(s)
Handtekening(en)

ORDRE DE VIREMENT
OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case
Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje

Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst

Montant / Bedrag EUR , CENT

Compte donneur d'ordre (IBAN)
Rekening opdrachtgever (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre
Naam en adres opdrachtgever

T

Compte bénéficiaire (IBAN)
Rekening begunstigde (IBAN)

BIC bénéficiaire
BIC begunstigde

G E B A B E B B

Nom et adresse bénéficiaire
Naam en adres begunstigde

E Q L A
B O U L E V A R D D E L A W O L U W E 3 4 / 1
1 2 0 0 B R U X E L L E S

Communication
Mededeling

Bon à savoir : lorsque le montant total annuel de vos dons s'élève à 40€ ou plus, vous bénéficiez d'une déduction fiscale.